



---

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La commune de Chassiers met en place un ramassage des encombrants sur la commune, ce ramassage s'adresse aux personnes dépourvues de moyen de transport pour la déchetterie.

**Le ramassage est limité à 2 mètres cubes par habitation et par collecte.**

Ce ramassage est réalisé par les services communaux gratuitement pour les habitants de la commune.

Il est compris dans ce ramassage, les objets volumineux :

- L'électroménager
- Le mobilier d'ameublement
- Les appareils de chauffage et sanitaire

Les objets divers tel que vélo, poussette, landau, table à repasser, jouets...

**Les déblais, gravats et déchets verts sont exclus de la définition des objets encombrants.**

Calendrier des ramassages jusqu'à la fin de l'année 2024 :

- ❖ Mercredi 03/04
- ❖ Mercredi 15/05
- ❖ Mercredi 05/06
- ❖ Mercredi 03/07
- ❖ Mercredi 04/09
- ❖ Mercredi 02/10
- ❖ Mercredi 06/11
- ❖ Mercredi 04/12

Pour l'organisation de la tournée, il faudra appeler la mairie le matin au 04 75 39 11 16, du lundi au vendredi ou par mail [mairie.chassiers@orange.fr](mailto:mairie.chassiers@orange.fr) au moins 48 heures avant.